

Site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire (FR5400403)

Compte rendu du Comité de pilotage

Présentation du bilan de l'année 2024 et du programme d'actions 2025

La réunion s'est déroulée le 15 janvier 2025 à 9 h 30 à ESSE

Étaient présent.e.s :

- Monique BRUN – Charente Nature ;
- Gérard DUPIC – Mairie de BRILLAC ;
- Jean-François DUVERGNE – Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente-Limousine (SIGIV) ;
- Pierre LANDRE – Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale de la Charente (SDPPR16) – Syndicat des propriétaires forestiers privés de Charente FRANSYLVA – Centre National de la propriété Forestière (CNPFF) de Nouvelle-Aquitaine ;
- Aurélie LAVAUD – Direction Départementale des Territoires de la Charente (DDT16) ;
- Virginie LEBRAUD – Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Hubert LEBRET – Mairie de CONFOLENS ;
- Pierre MADIER – Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Nord-Est Charente (SIAEP NEC) ;
- Capucine PETRIACQ – Région Nouvelle-Aquitaine ;
- Eric PINAUD – Mairie de LESSAC ;
- Benoît SAVY – Communauté de Communes de Charente Limousine (CCCL) – Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente-Limousine (SIGIV) ;
- Hugo TERRASSIER – Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente-Limousine (SIGIV).

Étaient excusé.e.s :

- Philippe BOUTY – Conseil Départemental de la Charente ;
- Jérémy GAULTIER – Sous-préfecture de Confolens ;
- Bénédicte GENIN – Direction Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Forêt (DRAAF).

Le diaporama du comité de pilotage est joint au compte-rendu.

M. Jean-François DUVERGNE, Président du site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire, introduit la réunion en souhaitant la bienvenue aux participants et en remerciant la mairie d'ESSE d'avoir mis à disposition cette salle pour accueillir le COMité de Pilotage (COPIL) du site Natura 2000.

Après annonce des personnes excusées et un tour de table de tous les participants, la parole est donnée à M. Hugo TERRASSIER, animateur du site Natura 2000 de la vallée de l'Issoire, qui après une rapide présentation du site Natura 2000, présente le bilan de l'année 2024 et le programme d'actions 2025.

Bilan de l'année 2024

M. Hugo TERRASSIER introduit la présentation par un rappel du programme d'actions 2024 prévisionnel.

Code Action	Libellé Action	Priorité	2024	
			Semestre 1	Semestre 2
A1	Restauration et entretien périodique des landes sèches.	+++		
A5	Conservation et gestion boisements naturels.	+		
A6	Conduite des peuplements artificiels.	+		
A7	Restauration et gestion des aulnaies-frênaies.	++		
B1	Établir une démarche concertée prenant en compte les documents de planification relatifs aux milieux aquatiques.	++		
B2	Restauration et entretien périodique des mégaphorbiaies.	+++		
B4	Gestion des ripisylves et des berges de cours d'eau.	++		
D1	Maintenir et restaurer les habitats du "Sonneur à ventre jaune".	++		
D3A	Restauration et entretien des prairies maigres de fauche.	+++		
D3B	Restauration, entretien périodique des Prairies mésophiles.	+	MAEC (CA16)	
E4	Sensibilisation du grand public, des scolaires et des différents acteurs.	+++		
E5	Organiser des formations sur les thématiques : « entretien des berges et de la ripisylve » et « gestion des étangs et aménagement de cours d'eau ».	++		
E6	Sensibiliser les usagers aux risques liés aux « espèces invasives » et les impliquer dans leur suivi.	++		
F1B	Animation du DOCUMENT d'Objectif, Maintenir une démarche collective et concertée, maintenir un COPIL.	+++		
F3	Suivis biologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.	+++		

Légende :

Actions non prévues

Actions prévues

Le tableau ci-dessus, indique les 6 actions qui ont été sélectionnées pour le programme d'actions 2024 sur les 15 initialement prévues dans le DOCOB. Le premier semestre était consacré à la mise en œuvre de l'animation du site Natura 2000 (action F1B), à la sensibilisation des différents acteurs (action E4), à la sensibilisation des usagers aux risques liés aux « espèces invasives » (action E6) et à la poursuite des suivis biologiques en cours sur le site N2000 (action F3). Le deuxième semestre, quant à lui, avait pour objectif de mettre en place 2 actions de gestion (B2 et D3A), de poursuivre l'animation du site N2000 (action F1B) et les suivis biologiques (action F3).

La présentation se poursuit sur le bilan des actions réalisées en 2024.

→ E6 : Sensibiliser les usagers aux risques liés aux « espèces invasives » et les impliquer dans leur suivi.

Une animation grand public a été réalisée le samedi 25 mai 2024 lors de la fête de l'arbre et de la nature organisée par le département de la Charente. L'animation portait sur la réalisation d'un inventaire participatif des espèces exotiques envahissantes ainsi que sur la reconnaissance de quelques espèces patrimoniales. 3 personnes ont participé à cet événement.

Échange :

Les membres du COPIL ont indiqué que le faible nombre de participants s'expliquait par le nombre important d'animations qui ont eu lieu ce samedi sur le territoire. Il a été proposé que les animations pourraient se réaliser plutôt en semaine, avec des scolaires, afin de toucher plus de public.

→ E4 : Sensibilisation du grand public, des scolaires et des différents acteurs.

Lors du premier semestre 2024, une journée d'animation a été réalisée lors des « Ecol'Eaux Days », événement organisé par le territoire éducatif du Confolentais. Lors de cette journée, deux ateliers ont été réalisés :

- 1 atelier sur la détermination de plantes exotiques envahissantes qui a été proposé aux collégiens.
- 1 atelier proposé aux CP, sous la forme d'un jeu, où l'objectif était de reconstituer des puzzles d'espèces inféodées aux milieux aquatiques.

Ensuite, après avoir rencontré la coordinatrice départementale du réseau Terra Aventura, il s'avère que le cahier des charges ne soit pas compatible avec la création d'un géocaching, le projet a donc été abandonné. En ce qui concerne la plaquette de communication, celle-ci n'a pas été modifiée. Pour finir, la création du site internet du site Natura 2000 a été débutée. Il est actuellement en cours de rédaction.

Échange :

Lors de la présentation de l'action E4, certains membres du COPIL ont rappelé la nécessité d'aller vers les scolaires afin de sensibiliser les enfants, mais aussi, par effet boule de neige, les parents. Le COPIL a aussi échangé sur le site internet du Natura 2000 et il a été rappelé que celui-ci été réalisé sur la base des sites pépinières Natura 2000 gérés par l'OFB.

→ B2 : Restauration et entretien périodique des mégaphorbiaies et D3A : Restauration et entretien des prairies maigres de fauche

Cette année, les deux actions de gestion, B2 et D3A, ont été engagées et elles ont fait l'objet d'un travail sur leur historique, gestion et inventaire passés.

M. Hugo TERRASSIER remercie, M. Jean-Michel POTARD, ancien animateur du site Natura 2000 pour la transmission de documents et d'informations.

→ F3 : Suivis biologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

En 2024, il était prévu de réaliser deux inventaires sur le site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire intitulés : « Inventaire et suivi de cinq odonates d'intérêt communautaire des cours d'eau » réalisé par le Conservatoire d'Espace Naturel de Nouvelle-Aquitaine (CEN-NA), et « Changement climatique et devenir des populations de Sonneur à ventre jaune de Nouvelle-Aquitaine » réalisé par le Groupement Mammalogique et Herpétologique du Limousin (GMHL).

Le premier inventaire sur les odonates d'intérêt communautaire du CEN-NA n'a pas été réalisé, car celui-ci n'a pas été retenu lors de l'appel à projet de la région Nouvelle-Aquitaine en 2023.

Concernant le suivi des sonneurs à ventre jaune, Charente Nature (partenaire du projet) a réalisé les inventaires sur les deux stations suivies sur le site Natura 2000. Les résultats sont les suivants :

- Station des vasques naturelles granitiques : cette année, très peu d'individus ont été capturés, seulement 10. Pour ce qui est de la reproduction, il semblerait qu'elle se soit bien déroulée puisque plusieurs pontes et têtards ont été observés. Le faible nombre de capture est dû aux conditions météorologiques qui ont transformé les vasques en un immense milieu humide. Les individus ont dû être dispersés.
- Station de la prairie des Pierrières : 12 sonneurs à ventre jaune de capturés cette année, ce qui est le plus grand nombre d'individus capturés sur cette station depuis le début des suivis. Cependant, aucune ponte ni têtard n'a été recensé sur cette station, car le lieu de reproduction est encore inconnu.

→ F1B : Animation du DOCUMENT d'OBJECTIF, Maintenir une démarche collective et concertée, maintenir un COPIL

Tout au long de l'année, le SIGIV a animé le DOCOB et maintenu une démarche collective et concertée. Un COPIL a eu lieu le 8 février 2024 à Esse et 2 assistances pour des Évaluations d'Incidences Natura 2000 (EIN2000) ont été menées.

→ Formations

Au cours de l'année 2024, deux formations ont été suivies par l'animateur :

- Formation CNFPT – « Prise de poste Natura 2000 » : l'objectif de cette formation était de définir la politique Natura 2000, depuis ses prérogatives communautaires à sa mise en œuvre en France. De plus, elle permettait d'identifier les attendus du métier de référent ou d'animateur Natura 2000.
- Formation OFB – « webmasters à la pépinière de sites N2000 » : cette formation a permis d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires afin de pouvoir gérer le site internet Natura 2000.

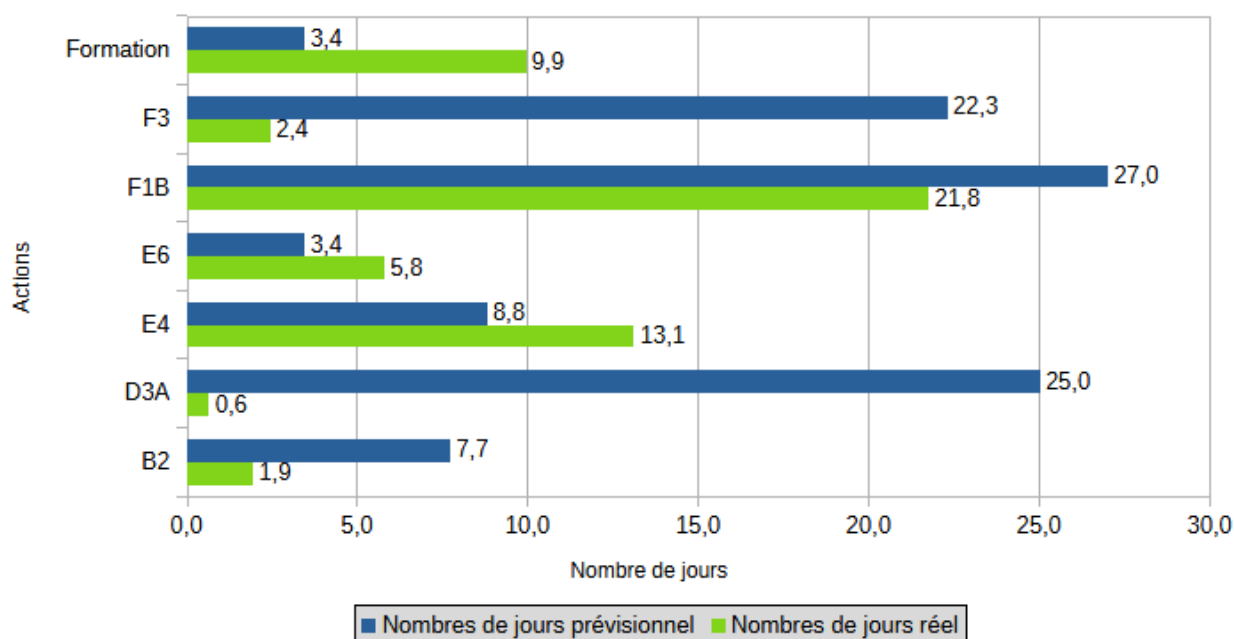
→ D3B : Restauration, entretien périodique des prairies mésophiles

L'action D3B n'a pas été menée, car le Projet Agro-Environnementaux et Climatiques (PAEC) qui a été déposé par la Chambre d'agriculture en novembre 2023 ne concerne que les masses d'eau du Goire et de l'Issoire amont. De plus, le PAEC est un PAEC à enjeu Eau et non Biodiversité.

Échange :

Les différents membres du COPIL ont échangé sur le sujet et ils ont indiqué qu'il serait opportun de faire remonter la nécessité d'avoir un PAEC sur le site Natura 2000 de la vallée de l'Issoire afin que les exploitants puissent profiter des MAEC.

Bilan du nombre de jour prévisionnel et réel



Le graphique ci-dessus représente le bilan du nombre de jours prévisionnel et réel (en jour de 7 heures) par action pour l'année 2024. Le nombre total de jours réalisés s'élèvent à 55,6.

M. Hugo TERRASSIER explique que le nombre de jours prévu n'a pas été atteint en raison de sa double activité au sein du SIGIV, à savoir : technicien de rivière (60 % du temps de travail) et animateur du site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire (40 % du temps de travail).

Coût de l'animation de l'année 2024

Dépenses			Recettes	
Maître d'ouvrage	Dépenses	Montant	Nom du financeur	Montant
SIGIV	Prestation de service	0,00 €	Europe FEADER	8 100,10 €
	Dépenses de rémunération	8 701,93 €	Autofinancement public	2 025,02 €
	Frais de déplacement	117,90 €	TOTAL	10 125,12 €
	Coûts indirects	1 305,29 €		
	TOTAL	10 125,12 €		

Le coût prévisionnel de l'animation 2024 s'élève à 10 125,12 euros, financé à 80 % par l'Europe via le fond FEADER et 20 % en autofinancement.

Présentation du programme d'actions 2025

M. Hugo TERRASSIER présente le programme d'actions 2025 prévisionnel au COPIL.

Code Action	Libellé Action	Priorité	2025	
			Semestre 1	Semestre 2
A1	Restauration et entretien périodique des landes sèches.	+++		
A5	Conservation et gestion boisements naturels.	+		
A6	Conduite des peuplements artificiels.	+		
A7	Restauration et gestion des aulnaies-frênaies.	++		
B1	Établir une démarche concertée prenant en compte les documents de planification relatifs aux milieux aquatiques.	++		
B2	Restauration et entretien périodique des mégaphorbiaies.	+++		
B4	Gestion des ripisylves et des berges de cours d'eau.	++		
D1	Maintenir et restaurer les habitats du "Sonneur à ventre jaune".	++		
D3A	Restauration et entretien des prairies maigres de fauche.	+++		
D3B	Restauration, entretien périodique des Prairies mésophiles.	+	Pas de PAEC	
E4	Sensibilisation du grand public, des scolaires et des différents acteurs.	+++		
E5	Organiser des formations sur les thématiques : « entretien des berges et de la ripisylve » et « gestion des étangs et aménagement de cours d'eau ».	++		
E6	Sensibiliser les usagers aux risques liés aux « espèces invasives » et les impliquer dans leur suivi.	++		
F1B	Animation du DOCUMENT d'OBJECTIF, Maintenir une démarche collective et concertée, maintenir un COPIL.	+++		
F3	Suivis biologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.	+++		

Légende :	Actions non prévues	
	Actions prévues	

Le tableau ci-dessus, indique les 7 actions qui ont été sélectionnées pour le programme d'actions 2025 prévisionnel sur les 15 initialement prévues dans le DOCOB. Au cours du premier semestre, les actions de gestion B2 et D3A sur les mégaphorbiaies et les prairies maigres de fauche seront mise en œuvre. Ensuite, le deuxième semestre sera consacré au lancement des actions de gestion sur les landes sèches (action A1) et sur les habitats du sonneur à ventre jaune (action D1). Pour finir, les actions de sensibilisation des différents acteurs (action E4), d'animation du site N2000 (action F1B) et de suivis biologiques (action F3), seront réalisées tout au long de l'année.

La présentation se poursuit sur le détail des objectifs et tâches des actions qui seront mises en place en 2025.

→ B2 : Restauration et entretien périodique des mégaphorbiaies

L'objectif de l'action sera de préparer les contrats ou les chartes Natura 2000 sur 95 % des surfaces de mégaphorbiaies du site N2000, soit 6,20 hectares. Pour cela, le SIAEP NEC, propriétaire des parcelles, sera contacté en début d'année afin de présenter les dispositifs Natura 2000. Ensuite, si cela est souhaité par le propriétaire, des mesures de gestion pourront être engagées.

→ D3A : Restauration et entretien des prairies maigres de fauche

Pour cette action, la priorité sera donnée à la contractualisation de deux des trois parcelles concernées par cet habitat. Les parcelles représentent une superficie de 2,57 hectares, soit environ 75 % des surfaces des prairies maigres de fauche. La mise en œuvre sera identique à l'action B2, car le SIAEP NEC est propriétaire des parcelles des deux prairies maigres de fauche concernées par l'action.

M. Hugo TERRASSIER poursuit en indiquant que la parcelle située au niveau du village Gaulois pourra faire l'objet d'une concertation afin de potentiellement établir une charte Natura 2000. L'objectif de cette démarche étant de faire évoluer les pratiques de gestion actuelles. Cependant, la situation réglementaire de l'association pourrait peut-être empêcher la mise en place d'une charte Natura 2000.

→ E4 : Sensibilisation du grand public, des scolaires et des différents acteurs.

L'action E4 aura pour objectif de mettre en ligne le site internet du site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire au cours du premier semestre et de renouveler la plaquette de communication au second semestre. De plus, les membres du COPIL seront informés de la mise en ligne du site internet.

→ A1 : Restauration et entretien périodique des landes sèches.

L'objectif de l'action est de mettre en place 2 chartes ou 2 contrats sur 90 % des landes sèches, soit 1,06 hectare. Les parcelles concernées par cet habitat appartiennent au SIAEP NEC et à la commune de LESSAC. Au cours du second semestre, ils seront contactés afin de présenter les dispositifs Natura 2000. Par la suite, s'ils souhaitent engager des mesures de gestion, un travail sur la préparation des contrats ou chartes pourra débuter.

→ D1 : Maintenir et restaurer les habitats du sonneur à ventre jaune.

L'objectif du DOCOB pour l'action D1 est de préserver les habitats du sonneur à ventre jaune grâce à la mise en place de chartes afin de maintenir les populations de sonneur à ventre jaune du site Natura 2000.

M. Hugo TERRASSIER précise que cette action interviendra à la suite du COPIL de restitution de l'étude « Changement climatique et devenir des populations de Sonneur à ventre jaune de Nouvelle-Aquitaine » (2023-2025) qui permettra d'identifier les actions à mener.



→ **F1B : Animation du DOcument d'OBjectif, Maintenir une démarche collective et concertée, maintenir un COPIL**

Le SIGIV, à travers cette action, poursuivra l'animation du DOCOB et maintiendra une démarche collective et concertée tout au long de l'année 2025. De plus, un COPIL sera maintenu.

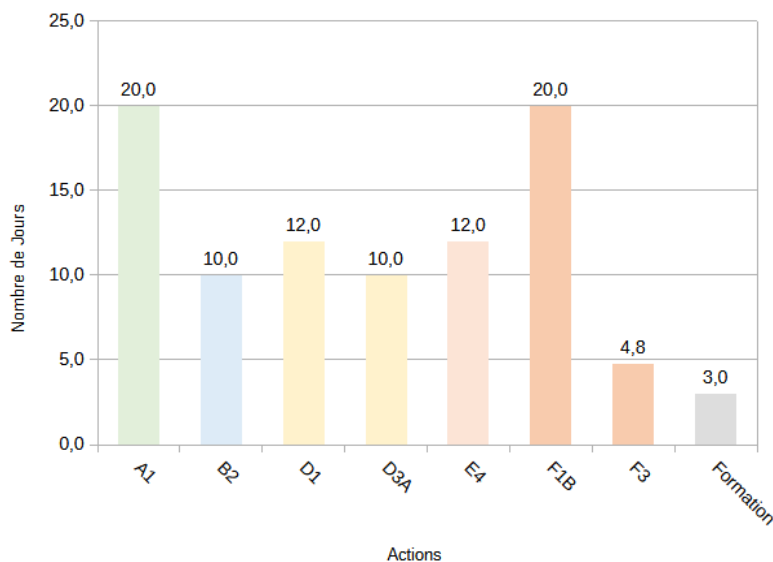
→ **F3 : Suivis biologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaire**

Pour finir, l'action F3 relative aux suivis des habitats et des espèces d'intérêt communautaire aura pour objectif de participer à la restitution de l'étude sur le suivi du sonneur à ventre jaune réalisée par le GMHL au mois de septembre.

ÉCHANGE :

Le COPIL a poursuivi les échanges sur le sujet des inventaires biologiques et certains membres ont informé le COPIL que des inventaires seraient réalisés sur le site Natura 2000 dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunal. Par la suite, des échanges ont eu lieu entre les différentes structures sur la nécessité d'informer les propriétaires de la date des inventaires et de faire attention aux bovins qui peuvent être présents sur les parcelles où se déroule l'inventaire, car il y a un risque d'accident.

Estimation du nombre de jours par actions



Le graphique ci-dessus représente une estimation du nombre de jours (en jours de 7 heures) par action pour l'année 2025. Le nombre total de jours s'élève à 91,8.

Budget et plan de financement 2025 prévisionnel

Dépenses			Recettes	
Maître d'ouvrage	Dépenses	Montant	Nom du financeur	Montant
SIGIV	Prestation de service	500,00 €	Europe FEADER	14 257,46 €
	Dépenses de rémunération	14 374,96 €	Autofinancement public	3 564,37 €
	Frais de déplacement	790,62 €	TOTAL	17 821,83 €
	Coûts indirects	2 156,24 €		
	TOTAL	17 821,83 €		

Le coût prévisionnel de l'animation 2025 s'élève à 17 821,83 euros, financé à 80 % par l'Europe via le fond FEADER et 20 % en autofinancement.

Rappel du programme d'actions 2024-2026 prévisionnel

Code Action	Libellé Action	Priorité	Année		
			2024	2025	2026
A1	Restauration et entretien périodique des landes sèches.	+++			
A5	Conservation et gestion boisements naturels.	+			
A6	Conduite des peuplements artificiels.	+			
A7	Restauration et gestion des aulnaies-frênaies.	++			
B1	Établir une démarche concertée prenant en compte les documents de planification relatifs aux milieux aquatiques.	++			
B2	Restauration et entretien périodique des mégaphorbiaies.	+++			
B4	Gestion des ripisylves et des berges de cours d'eau.	++			
D1	Maintenir et restaurer les habitats du "Sonneur à ventre jaune".	++			
D3A	Restauration et entretien des prairies maigres de fauche.	+++			
D3B	Restauration, entretien périodique des Prairies mésophiles.	+	MAEC (CA16)	MAEC (CA16)	MAEC (CA16)
E4	Sensibilisation du grand public, des scolaires et des différents acteurs.	+++			
E5	Organiser des formations sur les thématiques : « entretien des berges et de la ripisylve » et « gestion des étangs et aménagement de cours d'eau ».	++			
E6	Sensibiliser les usagers aux risques liés aux « espèces invasives » et les impliquer dans leur suivi.	++			
F1B	Animation du DOCUMENT d'OBJECTIF, Maintenir une démarche collective et concertée, maintenir un COPIL.	+++			
F3	Suivis biologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.	+++			

Légende :	Actions non prévues	
	Actions prévues	

Le programme d'action prévisionnel ci-dessus établit les actions qui seront menées au cours des trois années d'animation, de 2024 à 2026. Ce dernier prévoit la réalisation de 6 actions en 2024, 7 actions en 2025 et 11 actions en 2026. Au total, sur les trois années d'animation, les 15 actions prévues dans le DOCOB seront réalisées.

M. Jean-François DUVERGNE conclut le comité de pilotage en remerciant les participants de leur présence.

Le comité de pilotage a pris fin à 11 h 30.

À Esse, le 15 janvier 2025.

Date de rédaction	12 / 02 / 2025
Rédacteurs	TERRASSIER Hugo
Version	2



Comité de Pilotage du site Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire

FR5400403

Esse, le 15 janvier 2025



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine

Ordre du jour

Introduction

Bilan des actions de l'année 2024

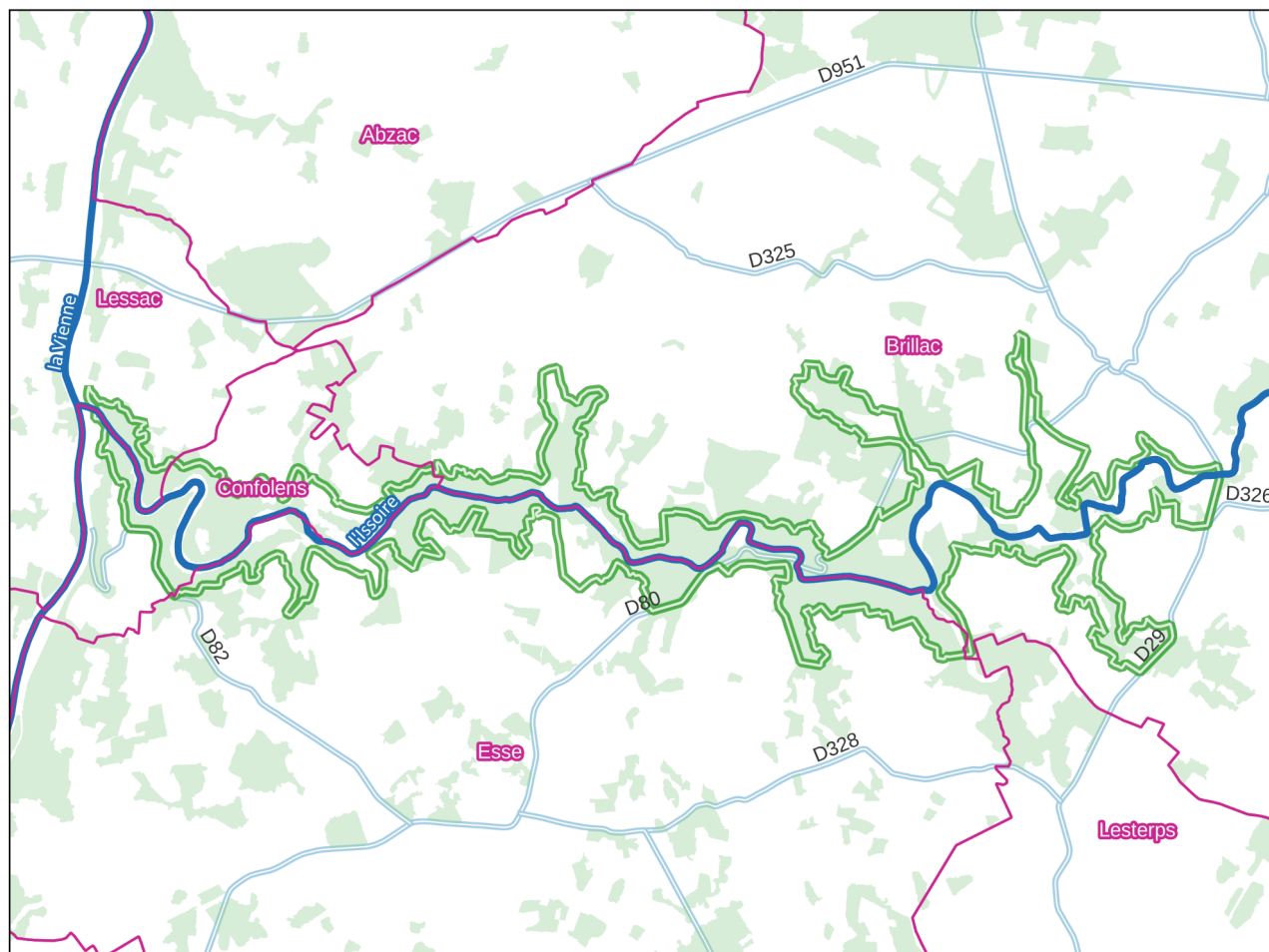
Présentation du programme d'actions 2025



Localisation du site Natura 2000

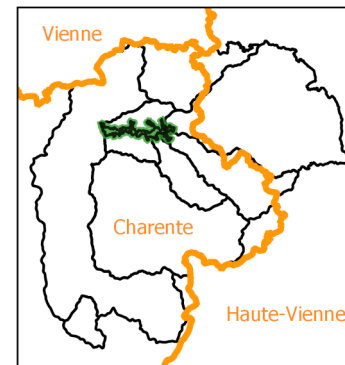


Zone Natura 2000 de la Vallée de l'Issoire



LEGENDE

- Cours d'eau principal
- Réseau routier
- Limite communale
- Limite départementale
- Formation forestière
- Limite Natura 2000
- Masse d'eau du SIGIV



0 1 2 km

Logiciel QGIS 3.22
Source : BD Topage, BD Forêt, BD TOPO
Conception et réalisation : Félicia Lecoq, SIGIV, 2023

Informations :

- 508 hectares
- 4 Communes :
 - Brillac
 - Confolens
 - Esse
 - Lessac

8 habitats d'intérêt communautaire

- Landes sèches Européennes
- Prairies maigres de fauche de basse altitude
- Végétation chasmophytique des pentes rocheuses siliceuses
- Végétation rupicole des roches siliceuses
- Forêts alluviales à aulne et à frêne
- Peuplements de hautes herbes des bordures de cours d'eau : Mégaphorbiaies eutrophes
- Végétation flottante de renoncule des rivières des étages planitiaires à montagnards
- Formation amphibie des rives exondées



*Landes sèches Européennes
- Lessac*



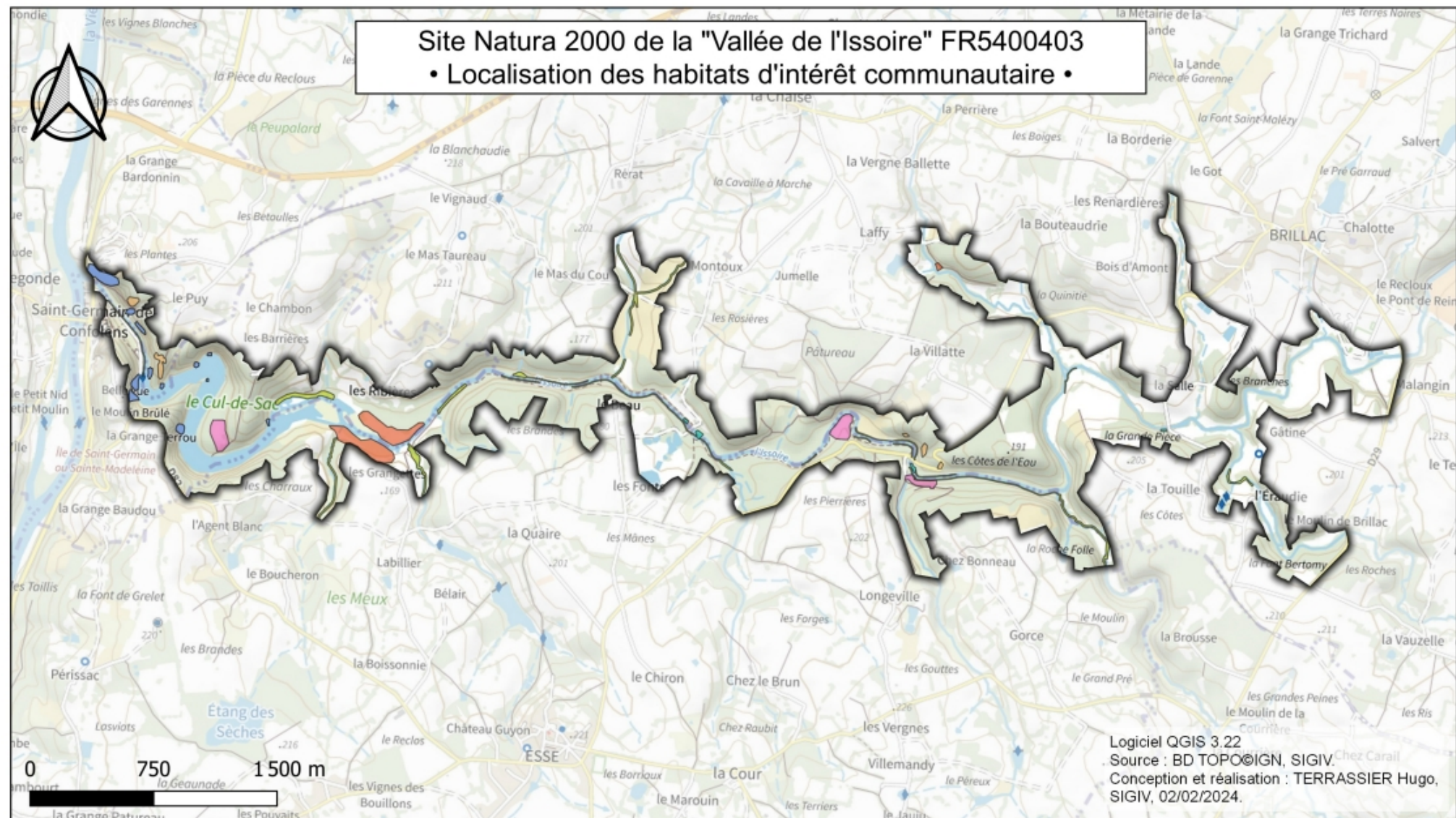
*Prairies maigre de fauche de basse
altitude
- Pont Binot*



*Mégaphorbiaies eutrophe
- Les Grangettes*



*Végétation flottante de renoncule des
rivières des étages planitiaires à
montagnards
- Saint-Germain de Confolens*



Légende

Périmètre Natura 2000 - Vallée de l'Issoire

Habitat d'intérêt communautaire :

Forêts alluviales à aulnes et frênes

Landes sèches européennes

Peuplements de hautes herbes en bordures de cours d'eau (mégaphorbiaies eutrophes)

Prairies mésophiles de fauche

Rivière à étages planitaires à montagnards avec végétation du Ranunculion et du Callitricho-Batrachion

Végétation pionnière des surfaces de roches siliceuses/végétation rupicole des falaises siliceuses

9 espèces d'intérêt communautaire

- Grand rhinolophe
- Petit rhinolophe
- Grand murin
- Loutre d'Europe
- Sonneur à ventre jaune
- Lamproie de planer
- Chabot
- Lucane cerf-volant
- Grand capricorne



Grand rhinolophe



Loutre d'Europe



Chabot



Sonneur à ventre jaune



Lucane cerf-volant



BILAN DU PROGRAMME D' ACTIONS 2024

Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine

Rappel du programme d'actions 2024 prévisionnel :

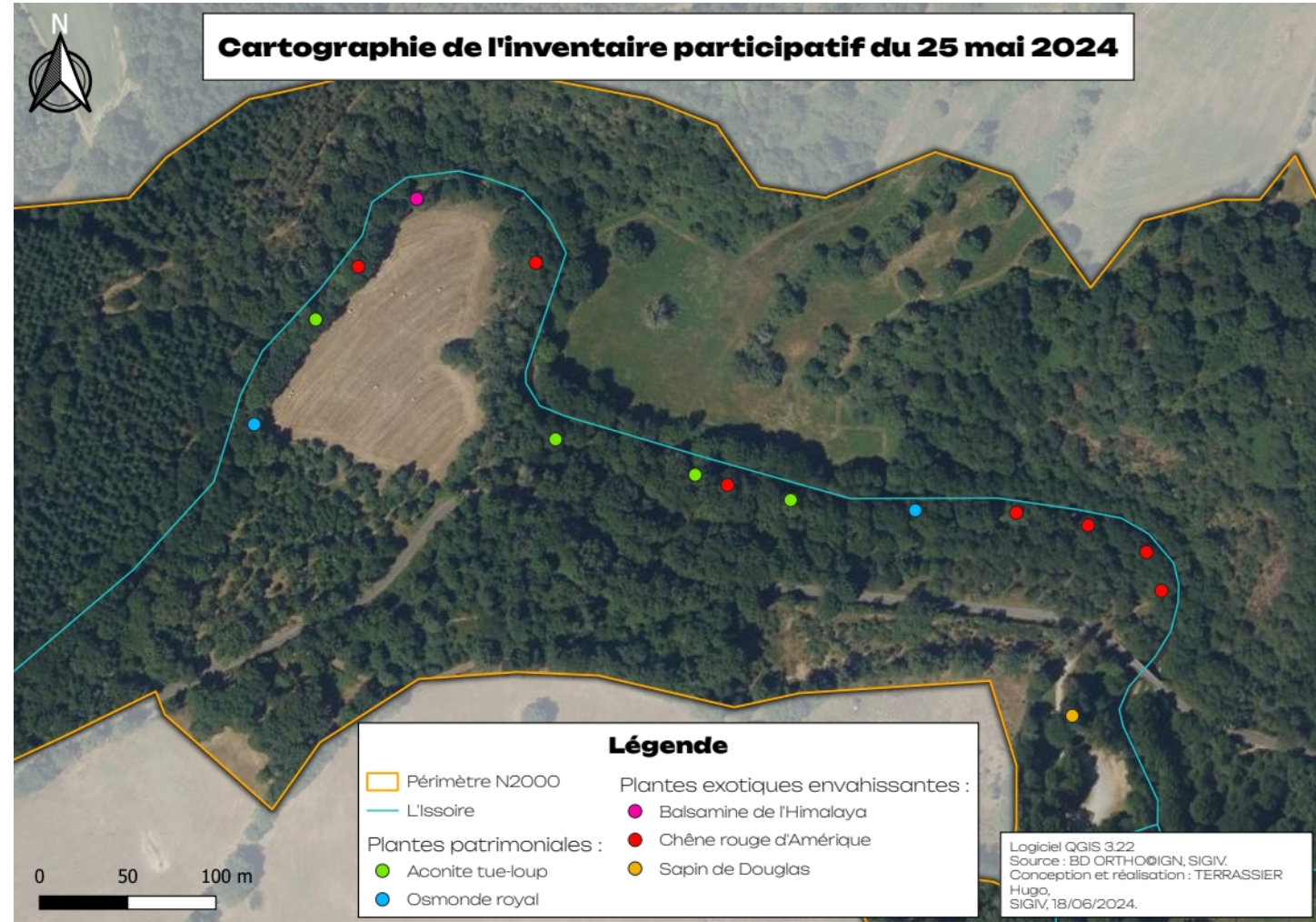


Code Action	Libellé Action	Priorité	2024	
			Semestre 1	Semestre 2
A1	Restauration et entretien périodique des landes sèches.	+++		
A5	Conservation et gestion boisements naturels.	+		
A6	Conduite des peuplements artificiels.	+		
A7	Restauration et gestion des aulnaies-frênaies.	++		
B1	Établir une démarche concertée prenant en compte les documents de planification relatifs aux milieux aquatiques.	++		
B2	Restauration et entretien périodique des mégaphorbiaies.	+++		
B4	Gestion des ripisylves et des berges de cours d'eau.	++		
D1	Maintenir et restaurer les habitats du "Sonneur à ventre jaune".	++		
D3A	Restauration et entretien des prairies maigres de fauche.	+++		
D3B	Restauration, entretien périodique des Prairies mésophiles.	+	MAEC (CA16)	
E4	Sensibilisation du grand public, des scolaires et des différents acteurs.	+++		
E5	Organiser des formations sur les thématiques : « entretien des berges et de la ripisylve » et « gestion des étangs et aménagement de cours d'eau ».	++		
E6	Sensibiliser les usagers aux risques liés aux « espèces invasives » et les impliquer dans leur suivi.	++		
F1B	Animation du DOcument d'OBjectif, Maintenir une démarche collective et concertée, maintenir un COPIL.	+++		
F3	Suivis biologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.	+++		

E6 : Sensibiliser les usagers aux risques liés aux « espèces invasives » et les impliquer dans leur suivi.



- 1 animation grand public sur le thème d'un inventaire participatif des espèces exotiques envahissantes
- Réalisé le samedi 25 mai 2024 lors de la fête de l'arbre et de la nature
- 3 participants



E4 : Sensibilisation du grand public, des scolaires et des différents acteurs.



- Projet Terra Aventura → abandonné à cause du cahier des charges.
- Site internet → en cours de rédaction.
- Plaque de communication → non réalisée.
- Participation aux « Ecol'Eaux Days » du collège de Confolens :
 - 1 atelier de reconnaissance de certaines plantes exotiques envahissantes → 7 groupes de collégiens
 - 1 atelier de reconstitution de puzzle d'espèces inféodées aux milieux aquatiques → 1 groupe de CP

B2 : Restauration et entretien périodique des mégaphorbiaies.

- Actions engagées :
 - Travail sur l'historique des habitats
 - Rencontre de l'ancien animateur → échange d'informations

D3A : Restauration et entretien périodique des prairies maigres de fauche.



F3 : Suivis biologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

- Appel à projet région Nouvelle-Aquitaine :
 - CEN NA : Inventaire et suivi de cinq odonates d'intérêt communautaire des cours d'eau
→ Non retenu
 - GMHL : Suivi du sonneur à ventre jaune (2023-2025).
 - Station des vasques de l'Issoire : 10 individus capturés ; têtards et pontes observés.
 - Station de la prairie des Pierrières : 12 individus capturés.



F1B : Animation du DOCOB, maintenir une démarche collective et concertée, maintenir un COPIL.



- 1 COPIL réalisé le 8 février 2024
- Maintien d'une démarche collective et concertée :
 - Échanges avec le service biodiversité de la DDT16
 - Participation à une réunion de travail pour le village des Gaulois d'Esse
- Évaluation d'incidence Natura 2000 :
 - Association des Gaulois d'Esse
 - Direction des routes et de l'aménagement du département de la Charente

Formations suivies :

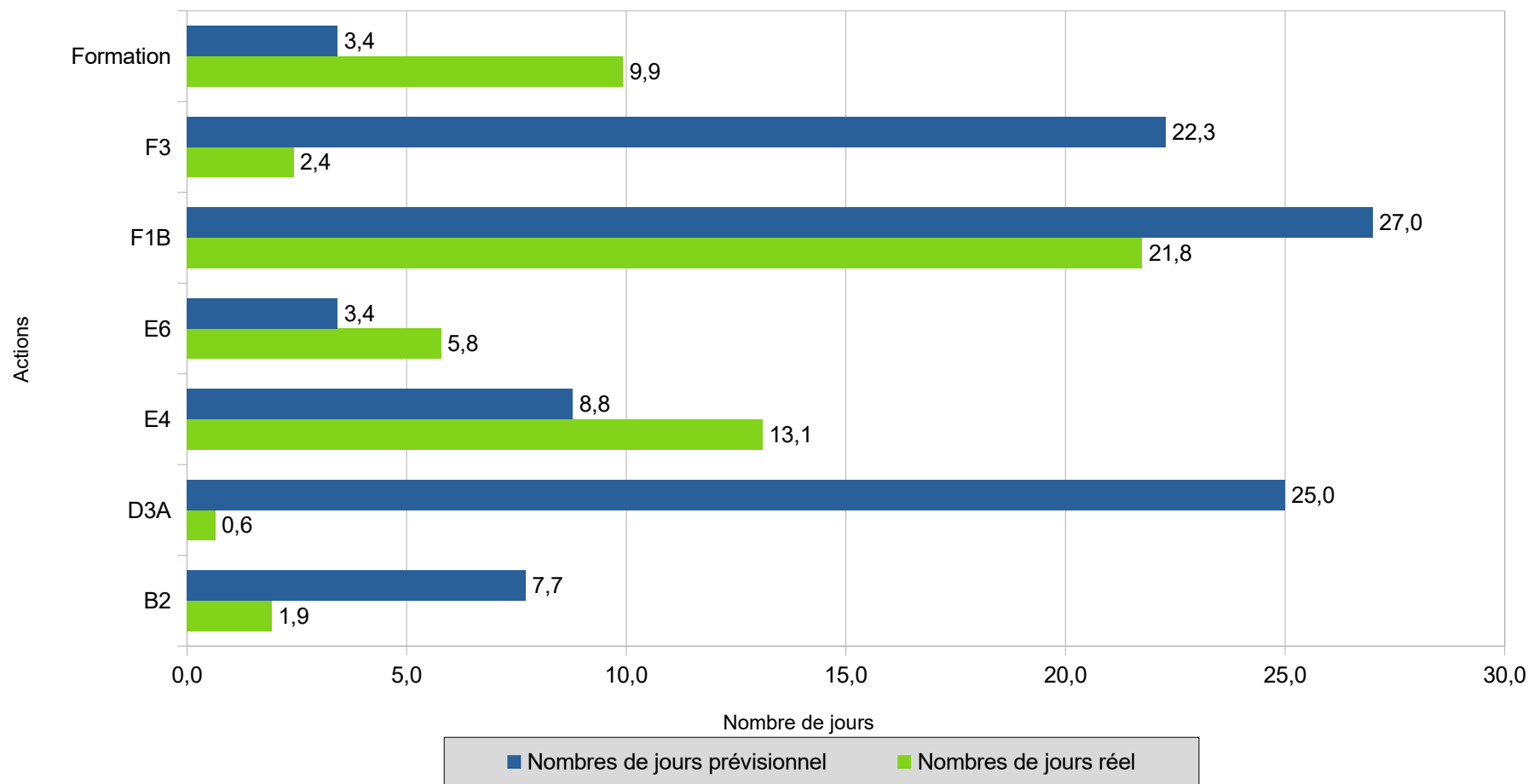
- Prise de poste Natura 2000
- Webmaster à la pépinière de sites N2000

Bilan du programme d'action 2024 :



			2024	
Code Action	Libellé Action	Priorité	Prévisionnelle	Réalisée
B2	Restauration et entretien périodique des mégaphorbiaies.	+++	Rencontre des acteurs. Diagnostic de pré-contractualisation. Mise en place des contrats ou chartes.	Non réalisée
				Travail sur l'historique des habitats (archive) – rencontre avec l'ancien animateur
D3A	Restauration et entretien des prairies maigres de fauche.	+++	Rencontre des acteurs. Diagnostic de pré-contractualisation. Mise en place des contrats ou chartes.	Non réalisée
				Travail sur l'historique des habitats (archive) – rencontre avec l'ancien animateur
D3B	Restauration, entretien périodique des Prairies mésophiles.	+	MAEC (CA16) → aucune MAEC déposée, car il n'y a pas de PAEC	
E4	Sensibilisation du grand public, des scolaires et des différents acteurs.	+++	Création d'un Terra Aventura en partenariat avec la CCCL.	Projet abandonné après rencontre de la coordinatrice départementale
			Création du site internet.	Actuellement en cour de rédaction
			Modification de la plaquette de communication.	Non réalisée
				Une journée d'animation réalisée lors des Ecol'Eaux Days avec le collège de Confolens.
E6	Sensibiliser les usagers aux risques liés aux « espèces invasives » et les impliquer dans leur suivi.	++	Création d'une animation grand public pour la fête de l'arbre et de la nature	Réalisée
F1B	Animation du DOCument d'OBjectif, Maintenir une démarche collective et concertée, maintenir un COPIL.	+++	Animation du DOCOB. 1 COPIL (début février 2024). Maintien d'une démarche collective et concertée.	Réalisée
F3	Suivis biologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.	+++	Poursuite des suivis biologiques en cours.	Réalisée
Légende			Prévue et réalisée	
			Non prévue et réalisée	
			Prévue et non réalisée	

Bilan du nombre de jours passés par action (en jours de 7 heures) :



- Total du nombre de jours d'animation = 55,6

Coût de l'animation 2024 :



Dépenses			Recettes	
Maître d'ouvrage	Dépenses	Montant	Nom du financeur	Montant
SIGIV	Prestation de service	0,00 €	Europe FEADER	8 100,10 €
	Dépenses de rémunération	8 701,93 €	Autofinancement public	2 025,02 €
	Frais de déplacement	117,90 €	TOTAL	10 125,12 €
	Coûts indirects	1 305,29 €		
	TOTAL	10 125,12 €		



PRÉSENTATION DU PROGRAMME D' ACTIONS 2025

Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine

Programme d'actions 2025 prévisionnel :



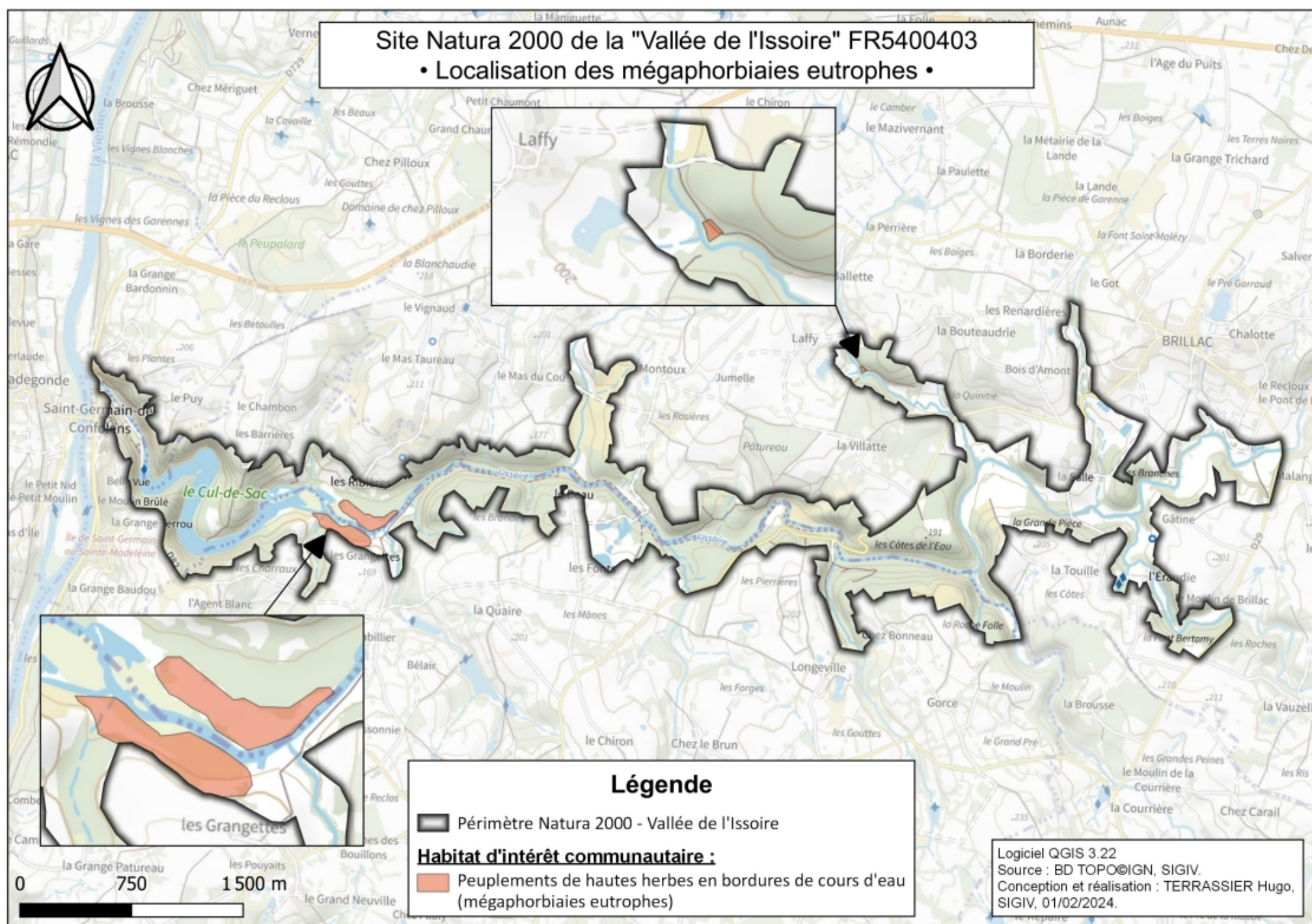
Code Action	Libellé Action	Priorité	2025	
			Semestre 1	Semestre 2
A1	Restauration et entretien périodique des landes sèches.	+++		
A5	Conservation et gestion boisements naturels.	+		
A6	Conduite des peuplements artificiels.	+		
A7	Restauration et gestion des aulnaies-frênaies.	++		
B1	Établir une démarche concertée prenant en compte les documents de planification relatifs aux milieux aquatiques.	++		
B2	Restauration et entretien périodique des mégaphorbiaies.	+++		
B4	Gestion des ripisylves et des berges de cours d'eau.	++		
D1	Maintenir et restaurer les habitats du "Sonneur à ventre jaune".	++		
D3A	Restauration et entretien des prairies maigres de fauche.	+++		
D3B	Restauration, entretien périodique des Prairies mésophiles.	+	Pas de PAEC	
E4	Sensibilisation du grand public, des scolaires et des différents acteurs.	+++		
E5	Organiser des formations sur les thématiques : « entretien des berges et de la ripisylve » et « gestion des étangs et aménagement de cours d'eau ».	++		
E6	Sensibiliser les usagers aux risques liés aux « espèces invasives » et les impliquer dans leur suivi.	++		
F1B	Animation du DOcument d'OBjectif, Maintenir une démarche collective et concertée, maintenir un COPIl.	+++		
F3	Suivis biologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.	+++		

B2 : Restauration et entretien périodique des mégaphorbiaies.



- Objectif :
 - Contractualiser plus de 95 % des surfaces de mégaphorbiaies soit 6,20 hectares.
- Méthode :
 - Rencontre des propriétaires
 - Réalisation de diagnostic de pré-contractualisation
 - Rédaction des contrats



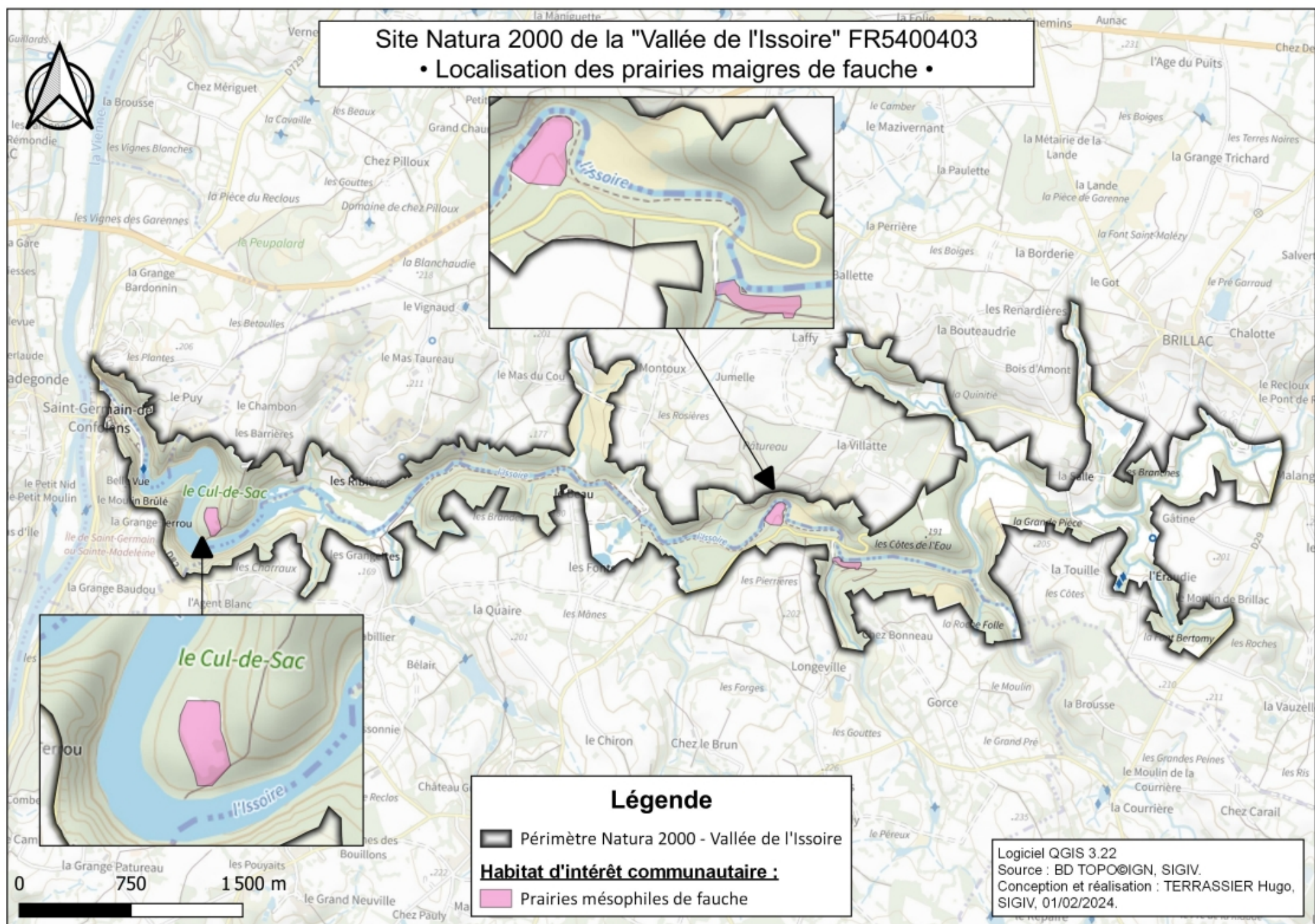


D3A : Restauration et entretien périodique des prairies maigres de fauche.



- Objectif :
 - Contractualiser 75% des surfaces de prairies maigres de fauche soit 2,57 hectares.
- Méthode :
 - Rencontre des propriétaires
 - Réalisation de diagnostic de pré-contractualisation
 - Rédaction des contrats





E4 : Sensibilisation du grand public, des scolaires et des différents acteurs.



- Mise en ligne du site internet
- Révision de la plaquette de communication

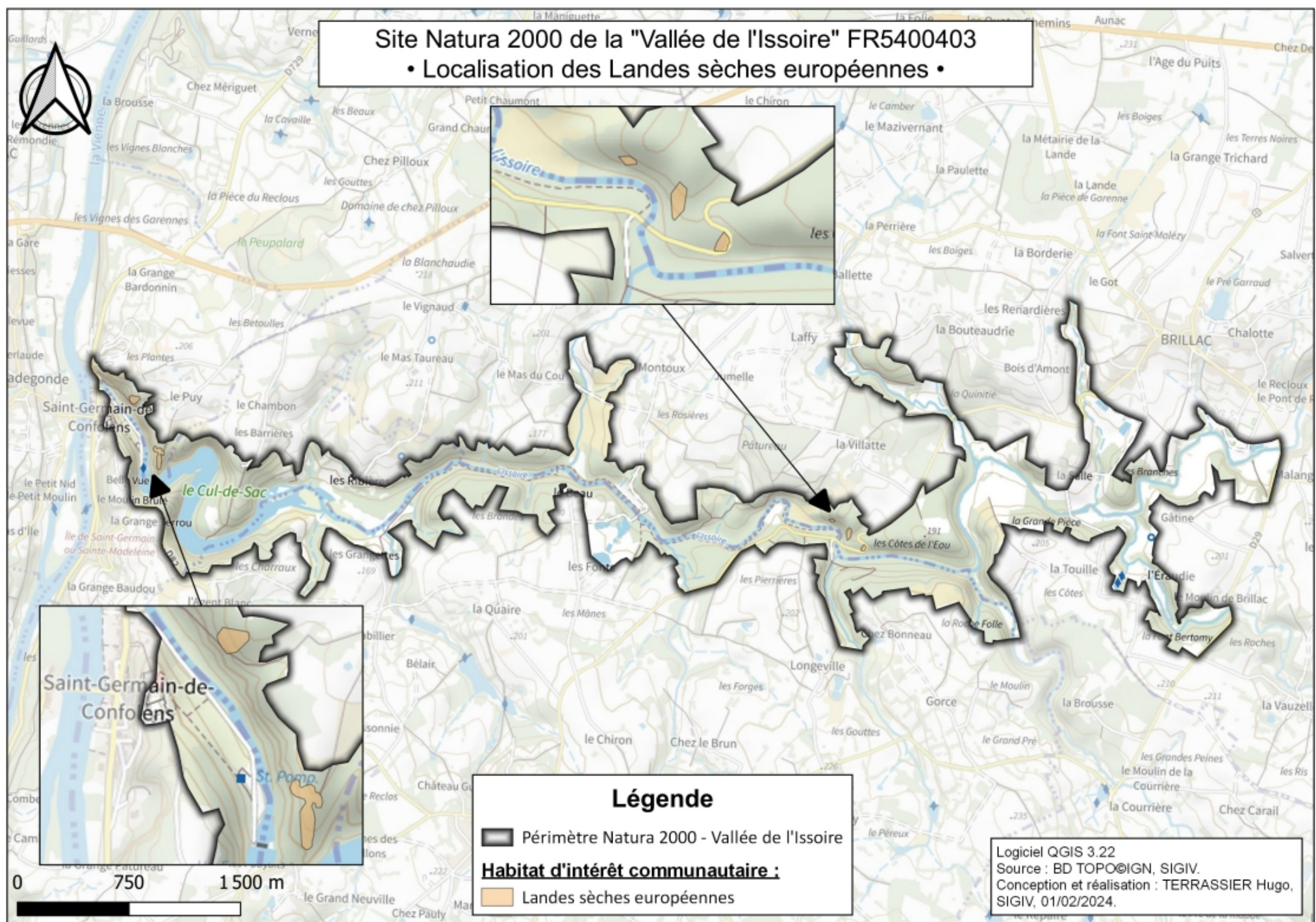


A1 : Restauration et entretien périodique des landes sèches.



- Objectif :
 - Préparer 2 contrats ou 2 chartes sur 90 % des landes sèches, soit 1,06 hectare, afin de les déposer au premier semestre 2026.
- Méthode :
 - Historique
 - Rencontre des propriétaires
 - Réalisation de diagnostic de pré-contractualisation
 - Rédaction des contrats ou chartes





D1 : Maintenir et restaurer les habitats du sonneur à ventre jaune.



- Objectif :
 - Préserver les habitats du sonneur à ventre jaune grâce à la mise en place de charte afin de maintenir les populations du site Natura 2000.
- Méthode :
 - Rencontre des propriétaires
 - Mise en œuvre des chartes



F1B : Animation du DOCOB, maintenir une démarche collective et concertée, maintenir un COPIL.



- Poursuite de l'animation du DOCOB
- Maintien des COPILs
- Maintien d'une démarche collective et concertée

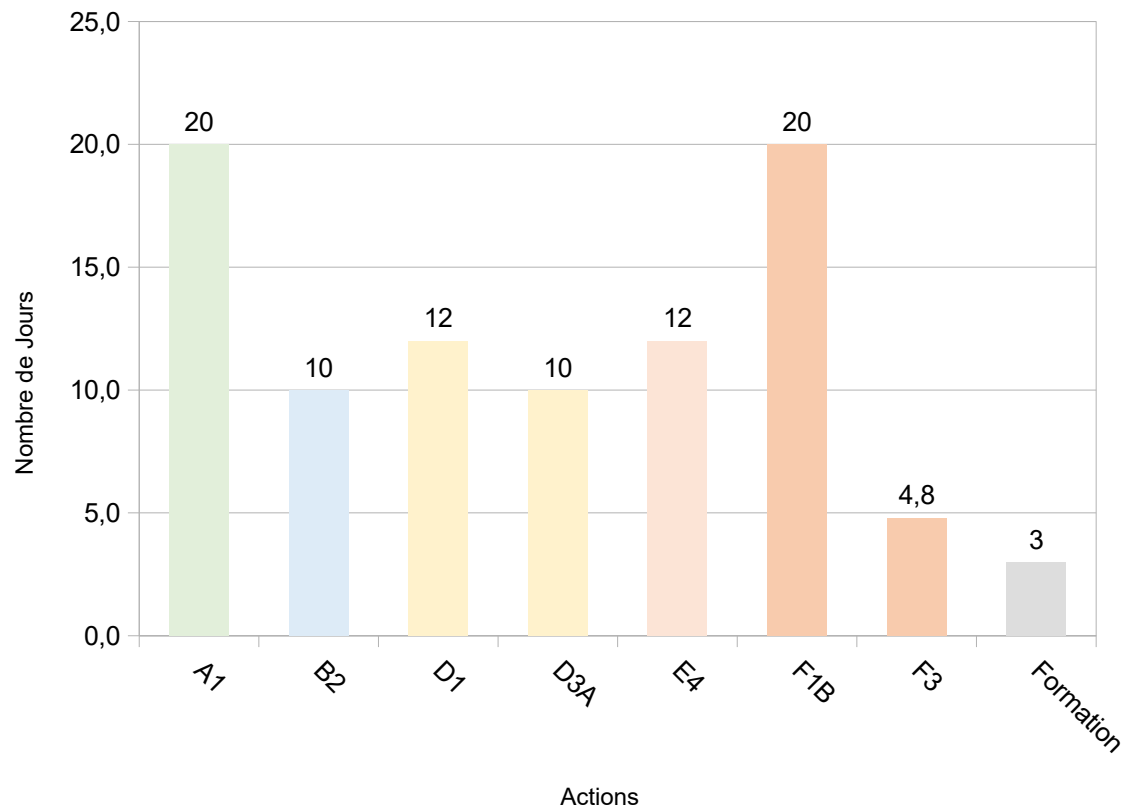
F3 : Suivis biologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.

- Appel à projet région Nouvelle-Aquitaine :
 - GMHL : Suivi du sonneur à ventre jaune (2023-2025).



Estimation du temps passé par action (en jours de 7 heures) :

- 91,8 jours au total



Budget et plan de financement 2025 prévisionnel :

Dépenses			Recettes	
Maître d'ouvrage	Dépenses	Montant	Nom du financeur	Montant
SIGIV	Prestation de service	500,00 €	Europe FEADER	14 257,46 €
	Dépenses de rémunération	14 374,96 €	Autofinancement public	3 564,37 €
	Frais de déplacement	790,62 €	TOTAL	17 821,83 €
	Coûts indirects	2 156,24 €		
	TOTAL	17 821,83 €		



RAPPEL DU PROGRAMME D' ACTIONS 2024-2026 PRÉVISIONNEL

Syndicat mixte des bassins du Goire, de l'Issoire et de la Vienne en Charente Limousine

Programme d'action 2024-2026 prévisionnel :



Code Action	Libellé Action	Priorité	Année		
			2024	2025	2026
A1	Restauration et entretien périodique des landes sèches.	+++			
A5	Conservation et gestion boisements naturels.	+			
A6	Conduite des peuplements artificiels.	+			
A7	Restauration et gestion des aulnaies-frênaies.	++			
B1	Établir une démarche concertée prenant en compte les documents de planification relatifs aux milieux aquatiques.	++			
B2	Restauration et entretien périodique des mégaphorbiaies.	+++			
B4	Gestion des ripisylves et des berges de cours d'eau.	++			
D1	Maintenir et restaurer les habitats du "Sonneur à ventre jaune".	++			
D3A	Restauration et entretien des prairies maigres de fauche.	+++			
D3B	Restauration, entretien périodique des Prairies mésophiles.	+	MAEC (CA16)	MAEC (CA16)	MAEC (CA16)
E4	Sensibilisation du grand public, des scolaires et des différents acteurs.	+++			
E5	Organiser des formations sur les thématiques : « entretien des berges et de la ripisylve » et « gestion des étangs et aménagement de cours d'eau ».	++			
E6	Sensibiliser les usagers aux risques liés aux « espèces invasives » et les impliquer dans leur suivi.	++			
F1B	Animation du DOCUMENT d'Objectif, Maintenir une démarche collective et concertée, maintenir un COPIL.	+++			
F3	Suivis biologiques des habitats et des espèces d'intérêt communautaire.	+++			

QUESTIONS DIVERSES & ÉCHANGES

